

Le dirigeant associatif élu bénévole : quels enjeux, quelles responsabilités, quels moyens ?



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Philippe GAUDON

Consultant-Formateur EFECTS

Aujourd'hui Président d'EFECTS, cabinet conseil, formation et coaching de dirigeants en travail sanitaire et social, au terme de multiples expériences de directions et DG au sein d'Institutions comme l'Association des Paralysés de France (APF), la FEHAP ou la Croix-Rouge française, ainsi que la co-fondation du groupe Polyhandicap France et de l'APATE, Association pour l'accueil de tous les enfants.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Administrateurs d'associations

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 1 jour ■ Horaires : 9h30-17h30

■ Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

■ En vos locaux pour votre Bureau ou votre CA (nous contacter)

TARIF 1300 € / groupe / 1 jour

TARIF MEMBRE 1150 € / groupe / 1 jour

+ frais de déplacement du formateur

LES +

Une formation dédiée aux Administrateurs qui souhaitent actualiser leurs connaissances ou pour tout administrateur désirant prendre des responsabilités associatives.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Identifier les enjeux actuels de la gouvernance associative.
- Prendre la mesure des responsabilités associées.
- Réfléchir aux moyens de fédérer les acteurs associatifs autour d'un projet politique commun.

PROGRAMME

1 Les enjeux et l'analyse de la gouvernance

- La définition du concept de gouvernance.
- Les rapports internes dans l'association ; acteurs et rôles.
- Les principales missions confiées à un dirigeant administratif élu.

2 La responsabilité civile et pénale

- Les évolutions de la responsabilité de l'association en sa qualité de personne morale.
- Les moyens des dirigeants associatifs élus pour répondre à leurs obligations et faire face aux risques encourus.

3 Le projet et la politique de communication associatifs

- Fédérer les acteurs autour d'un projet politique commun.
- Vocation et forme du projet associatif.
- La définition d'un vocabulaire et d'une culture fondés sur les valeurs associatives.
- Les vecteurs de la communication associative.

4 La découverte de la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations

- Les partenariats d'entreprises et au sein de l'ESS.
- Les actions RSE : consommations ; recyclage ; usage du bio ; circuits.

5 Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes pédagogiques alternativement actives, expositives, ludiques, interrogatives et démonstratives.
- Remise d'un support aux participants.
- Questionnaire d'évaluation des acquis remis à chaque participant au terme de la formation.

6 Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.